

RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00043

Numéro SIREN : 393 948 690

Nom ou dénomination : S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2021 sous le numéro de dépôt 2695

**"S.F.N. – SOCIETE DE FRANCHISE NOZ"**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 6.400 Euros

Siège social : 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II  
53940 SAINT BERTHEVIN

393 948 690 R.C.S. LAVAL

---

**PROCES-VERBAL**

**DE LA DECISION DE LA PRESIDENTE**

**DU 19 MAI 2021**

L'an deux mille vingt et un,  
Le douze mai à dix-huit heures cinq,

**ORDRE DU JOUR**

- **DEMISSION DE DEUX DIRECTEURS GENERAUX ;**
- **NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL ;**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

**PREMIERE DECISION**

Madame Rozenn GAUTRAIS, Présidente de la société, prend acte de la démission de Monsieur Romain PARIS de ses fonctions de Directeur Général, ce, avec effet au 7 Mai 2021.

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ces fonctions.

**DEUXIEME DECISION**

Madame Rozenn GAUTRAIS, Présidente de la société, prend acte de la démission de Monsieur Laurent HERNANDEZ de ses fonctions de Directeur Général, ce, avec effet au 11 Mai 2021.

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ces fonctions.

**TROISIEME DECISION**

Madame Rozenn GAUTRAIS, Présidente de la société, nomme, en qualité de nouveau directeur général de la société, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Olivier ROBIN,**  
Né le 13 Février 1973 à ANGERS (49)  
Demeurant à PUY DU LAC (17380) 4, La Jarrie,

ce, à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2021.

*sous réserve de son acceptation.*

Conformément à l'article 19 des statuts, Monsieur Olivier ROBIN, sera investi, sauf disposition contraire inopposable aux tiers, des mêmes pouvoirs que la Présidente, à savoir :

- Il sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social ;
- Il sera autorisé à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de ces décisions, en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Le présent procès-verbal a été signé par la Présidente.

Mme Rozenn GAUTRAIS,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rozenn GAUTRAIS". The signature is written in a cursive style with a large, stylized initial 'R' and 'G'.